

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AVENIR MODERE

Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) - Code AMF : 990000064889

OPCVM non coordonné soumis au droit français

Société de Gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de surperformer l'indicateur de référence composite 5% Stoxx 600 + 95% EONIA, sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans. L'indice Stoxx 600 est représentatif de la performance des marchés actions européennes. Il est calculé dividendes nets réinvestis. L'EONIA correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro.

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes : une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales, une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque. La zone géographique de l'OPCVM est l'Europe (zone euro et hors zone euro).

Le portefeuille de l'OPCVM est composé essentiellement de titres à large capitalisation boursière et représentatifs des grands indices boursiers. L'OPCVM peut être investi à plus de 20% de son actif en part ou actions d'OPCVM. L'OPCVM est exposé, directement ou via des OPCVM, entre 70% et 100% de son actif en produits monétaires, jusqu'à 20% de son actif en produits obligataires, jusqu'à 10% de son actif en actions.

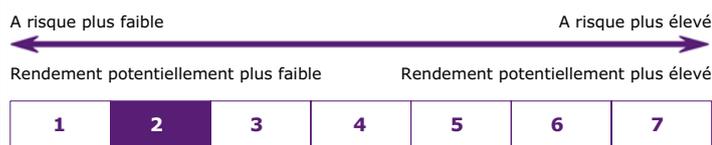
L'OPCVM peut utiliser des contrats financiers à titre de couverture, des titres intégrant des dérivés et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

L'OPCVM est classé FCPE " Diversifiés ".

Les revenus générés par l'OPCVM sont capitalisés.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, doivent être adressées directement au teneur de compte conservateur de parts et sont exécutées quotidiennement. Les demandes reçues avant 12h (demande par courrier) ou 23H59 (demande par internet) - heures de Paris - seront exécutées sur la valeur liquidative du lendemain.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque de niveau 2 reflète l'exposition diversifiée de l'OPCVM avec une prédominance des marchés taux par rapport aux marchés de actions

L'OPCVM présente un risque de perte en capital. L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de restitution de son capital investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

#### Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,75%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, le montant effectivement prélevé peut être moindre. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,84%*
----------------	--------

### Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

\* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2012. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la section « Frais de fonctionnement et commissions » du règlement de cet OPCVM, disponible auprès de votre entreprise ou de Natixis Asset Management.

Les frais maximum d'entrée ci-contre sont à votre charge ou pris en charge par votre Entreprise selon l'accord de participation ou de groupe et/ou le règlement du plan d'épargne salariale de votre Entreprise.

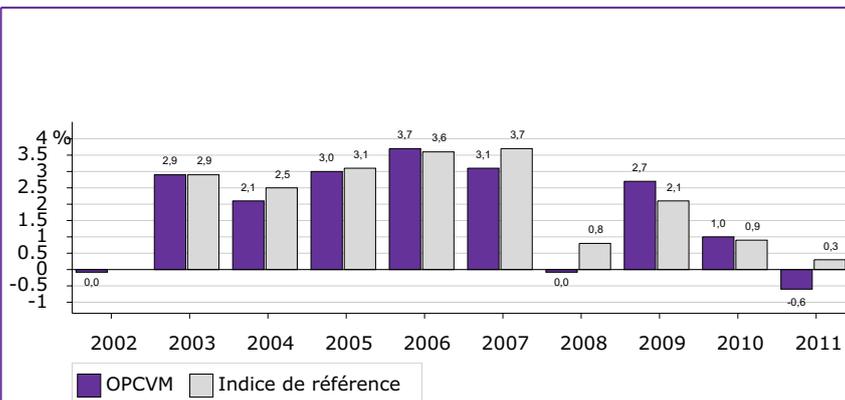
Les frais courants ci-contre représentent les frais de gestion directs, les commissions de mouvement, les honoraires du commissaire aux comptes et les frais de gestion indirects.

Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM (ou le compartiment) lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Par ailleurs, nous vous informons que votre entreprise prend à sa charge les frais de tenue des comptes conservation.

## PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM** : 1996.
- **Devise** : Euro.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE
- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE
- Forme juridique : FCPE multi-entreprises
- Le règlement de l'OPCVM est disponible auprès de votre Entreprise ou de NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 Paris Cedex 13.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative de l'OPCVM sont disponibles sur votre espace épargnant sur [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com).
- Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets de l'OPCVM, étant réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale française.
- Le Conseil de surveillance est composé de :
  - un (1) membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions des accords de participation et/ou règlements des plans d'épargne en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises,
  - et un (1) membre représentant chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises.
- Le Conseil de surveillance exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif de l'OPCVM et décide de l'apport des titres, et, à cet effet, désigne un ou plusieurs mandataires représentant l'OPCVM aux assemblées générales de l'Entreprise.

La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement de cet OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Natixis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 novembre 2012.